

Décision

Générale

colonial

Décision n° 75-1813/SG/FP mettant à la disposition du Ministre de la Santé publique, un adjudant du cadre des infirmiers militaires des troupes de Marine.

n° 75-1813/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
8 octobre 1975

Numéro JO
n° 20 du 25/10/1975

Date du numéro
25 octobre 1975

TEXTE INTÉGRAL

M. l'adjudant Tavernier Pierre, du cadre des infirmiers militaires des troupes de marine, est, pour compter du 22 août 1975, date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique pour servir en qualité d'anesthésiste à l'hôpital Peltier, en remplacement numérique de l'adjudant-chef Claudel Bernard, rapatrié.